

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 13 NOVEMBRE 2020

À LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE 17 NOV. 2020



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 14 octobre 2020,

En présence de 11 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

10 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Martial DUFLOT, Mme Chanez HERBANNE, M. Alexis MANCEL, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY, M. Alain LETELLIER

1 membre suppléant son titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL suppléante de M. Philippe EYMERY

1 membre titulaire ayant donné pouvoir

M. Frans DESMEDT Ayant donné pouvoir à Mme Nadège LEFEBVRE

En présence également de :

M. Christian DEMAY suppléant de Mme Catherine MARTIN  
M. Didier RUMEAU suppléant de Mme Chanez HERBANNE

Etaient excusés :

M. Frédéric GAMBLIN, M. Medhi RAHOUI, M. Dominique DEVILLERS, M. Jean CAUWEL, M. Daniel LECA, Mme Nathalie LEBAS, M. Philippe EYMERY, Mme Nicole COLIN, M. Patrice MARCHAND, Mme Martine BORGEO, M. Eric DE VALROGER.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2. des statuts du syndicat et à l'article L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2020 11/13-05 relatif à l'abrogation de la délibération CS SMABT 2019 06/04-07 et la création du poste de conseiller auprès de la Présidente.

CONSIDERANT que depuis l'origine du syndicat, la présidence du SMABT a pour coutume de s'entourer d'un de ses plus proches conseillers,

CONSIDERANT que cet emploi permanent existe pour le grade d'Attaché mais non pour celui d'Ingénieur en chef,

CONSIDERANT le maintien de cette collaboration précieuse au fonctionnement du SMABT,

CONSIDERANT que ce poste est inscrit au budget primitif 2020,

Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

---

DECIDE la création d'un emploi permanent à temps non complet de 3,5 h / semaine sur un grade de catégorie A (Ingénieur en chef) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Caroline CAYEUX  
Présidente du Syndicat mixte  
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ  
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE  
LE 17 NOV. 2020

